



Bon de souscription pour la restauration de « l'Eglise Saint Martin Centre » d'Hénin-Beaumont



Oui, je fais un don pour aider à la restauration de « l'Eglise Saint Martin Centre d'Hénin-Beaumont »

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine – église d'Hénin-Beaumont »
et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune d'Hénin-Beaumont pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

Mon don est de € et je bénéficie d'une économie d'impôt pour l'année 2011.

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :
- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.
- OU de l'Impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 €. (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €.
Exemple : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires. Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.
Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

de l'Impôt sur le revenu OU de l'Impôt sur la Fortune OU de l'Impôt sur les Sociétés

NOM ou SOCIETE :

Adresse :

Code Postal : Ville :

tél. : __ / __ / __ / __ / __

Coupon réponse à renvoyer à : Fondation du Patrimoine Nord-Pas de Calais
40 rue Eugène Jacquet / SP 15
59708 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'association, animatrice du projet, seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. En application des articles 39 et suivants la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez. Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un autre projet de sauvegarde sur le territoire de la commune d'Hénin-Beaumont, pour le cas où le projet de restauration de la dite souscription n'aboutirait pas.

La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 3% du montant des dons reçus en paiement de l'Impôt sur le Revenu et de l'Impôt sur les Sociétés et à 5% s'agissant des dons reçus en paiement de l'Impôt Sur la Fortune.

Création graphique YC - Ville d'Hénin-Beaumont - Mars 2011 - Ne pas jeter sur la voie publique

Préservons notre patrimoine.....

Eglise Saint Martin d'Hénin-Beaumont

Souscrivez pour sa restauration avec la Fondation du Patrimoine

FONDATION



DU PATRIMOINE



FONDATION

DU PATRIMOINE



Ville
d'Hénin-Beaumont





Ville
de Marcq-en-Barœul



L'Église Saint-Martin vient d'être classée parmi les monuments historiques comme un témoin particulier de la reconstruction dans le département du Pas-de-Calais. Ce classement, qui valorise le patrimoine communal, contribue au développement et à l'attractivité de la ville.

L'église Saint-Martin vient remplacer l'ancienne église, minée en 1918. Construite entre 1929 et 1932, sur les plans de M. Boutterin, architecte en chef de la ville de Paris, des bâtiments civils et des palais nationaux et 1er Grand prix de Rome, elle a été inaugurée le 25 septembre 1932. Les cloches et l'orgue électronique furent baptisés le 15 octobre 1933.

L'édifice à l'architecture de style romano-byzantin, surprend dans cette région du Nord de la France de tradition romane et gothique. La monumentalité de sa façade avec sa parfaite symétrie est-ouest et son dôme, y est peu commune.

Côté sud, sa silhouette originale s'inscrit dans un triangle isocèle pointé vers le ciel avec un corps

central cubique surmonté d'un tambour et d'un dôme à deux calottes. L'entrée principale de l'édifice se trouve du plus petit côté ouest. La technique nouvelle à l'époque du béton armé a permis de présenter un volume intérieur unique sans piliers ni collatéraux, éclairé par les vitraux des absidioles et par deux grandes verrières.

Les plans sont inspirés de la basilique Sainte-Sophie de Constantinople (aujourd'hui la grande mosquée d'Istanbul), qui a servi de modèle aux églises byzantines depuis l'antiquité.

L'édifice reprend des matériaux, des techniques et des motifs ornementaux modernes ainsi que des symboles caractéristiques de l'ancien empire byzantin : plan basilical avec deux absides, décor

intérieur très abondant (mosaïques en pâte de verre, petits cubes de couleur brun rouge rehaussés de points d'or...) et des vitraux en dalle de verre représentant pour une part des personnages de la période médiévale qui méritent une attention particulière.

Cette appropriation des symboles forts de l'architecture byzantine, au lendemain de la 1^{ère} Guerre Mondiale, évoque la volonté de renouveau par un retour aux sources de la Chrétienté et par une rupture avec les traditions locales. Cette architecture permettait ainsi l'accueil de nombreux fidèles grâce au vaste espace intérieur.

Pourquoi un appel à souscription ?



Plus de 70 ans après sa construction, l'église Saint-Martin a fait l'objet d'une étude afin d'examiner attentivement ses signes de vétusté. Si l'église ne présente pas de problème majeur sur le plan sanitaire, l'étude a néanmoins mis à jour :

- des altérations des parements extérieurs en béton armé, des verrières en dalles de verre et des menuiseries
- des problèmes d'infiltration au droit des descentes d'eaux pluviales
- des dégradations des décors intérieurs dues à l'humidité

Le présent appel à souscription porte sur la restauration des :

1^{ère} période
↓
2^{ème} période

- parements extérieurs (plaque en ciment armé, éléments en béton armé, lames d'abat-son, descentes en zinc, évacuation des eaux pluviales du dôme et des absidioles)
- terrasses
- verrières en dalles de verre
- menuiseries (métalliques et bois)
- intérieurs : - enduits et peintures de fond,
- décors peints
- croix et étoiles suspendues

Fondation du Patrimoine Nord-Pas de Calais
40 rue Eugène Jacquet / SP 15 - 59708 MARCQ-EN-BAROEUL Cédex
Tél. : 03 20 99 45 10

www.fondation-patrimoine.com